

# Acoustical Work – Staying Safe During Acoustical Work Stats and Facts – French



## FAITS

1. **Exposition au Bruit et Perte Auditive** : l'installation de panneaux acoustiques nécessite souvent l'utilisation d'outils électriques et le travail dans des espaces clos, où le bruit dépasse 85 dBA. Sans protection auditive, les travailleurs risquent une perte auditive permanente et des acouphènes.
2. **Poussière et Risques Respiratoires** : les matériaux tels que la fibre de verre, la laine minérale et les adhésifs génèrent de la poussière et des fibres en suspension dans l'air. Sans masque respiratoire, les travailleurs peuvent souffrir d'irritations de la gorge et des poumons ou de problèmes respiratoires à long terme.
3. **Irritation des Yeux et de la Peau** : la poussière, les fibres fines et les éclaboussures d'adhésif peuvent irriter les yeux et la peau, ce qui nécessite le port de lunettes de protection, de manches longues, de gants et la mise en place de stations de lavage.
4. **Chutes de Hauteur** : travailler sur des échafaudages ou des élévateurs lors de l'installation de dalles de plafond présente des risques de chute, ce qui nécessite la mise en place de garde-corps, de harnais et de plates-formes sécurisées.
5. **Efforts Répétitifs et Ergonomie** : le fait de tendre les bras au-dessus de la tête pendant de longues périodes peut causer des tensions au niveau des épaules et des bras. Il est donc essentiel d'utiliser des échelles ou des élévateurs réglables et de faire des pauses régulières.
6. **Risque de Coupures et de Perforations** : la manipulation de composants métalliques et la découpe de panneaux à l'aide de couteaux utilitaires peuvent causer des lacérations. Il est donc essentiel de porter des gants résistants aux coupures et d'utiliser des outils de coupe appropriés.

## STATISTIQUES

- WorkSafeBC a signalé 25 à 30 décès annuels dans le secteur de la construction en Colombie-Britannique (2020-2023), les travailleurs du secteur acoustique étant exposés à des risques de chute (40 %) et d'accidents par choc (15 %) lors de l'installation de plafonds ou de murs. Le port d'un casque de sécurité et l'utilisation d'un HVSA sont essentiels pour réduire ces risques.
- Les données du CCOHS pour 2023 ont montré que les lieux de travail imposant le port de respirateurs et de gants résistants aux coupures ont réduit de 22 % les accidents du travail dans le domaine de l'acoustique, en particulier pour des tâches telles que la découpe de fibre de verre ou l'installation de panneaux.

- En 2024, l'Ontario a introduit des amendes pouvant atteindre 500 000 dollars pour les infractions répétées à la santé et à la sécurité au travail, y compris le non-respect des EPP, ce qui a eu un impact sur les entrepreneurs en acoustique qui ne fournissaient pas de respirateurs ou de protections antichute appropriés.
- En 2024, l'OSHA a enregistré 5 190 décès sur le lieu de travail, dont 21 % (1 090 cas) dans le secteur de la construction. Les chutes (423 cas) étaient la principale cause de décès chez les travailleurs du secteur acoustique, suivies par les incidents liés à des chocs (316 cas), ce qui souligne la nécessité de disposer d'une protection contre les chutes et de casques de sécurité.
- En 2024, la protection respiratoire (29 CFR 1926.1153) occupait la 5e place des infractions dans le secteur de la construction (2 500 citations), souvent en raison de l'utilisation de respirateurs inadéquats pour la poussière d'isolation. Les infractions relatives aux EPP (29 CFR 1910.132) occupaient la 6e place (1 876 citations), notamment l'absence de lunettes de sécurité ou de gants lors de travaux acoustiques.